

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°325. Juin 2015



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL

SOMMAIRE

P.2/3 *FÉDÉRATION –*
UN PETIT TOUR D’HORIZON
 Rassemblement, exposition...

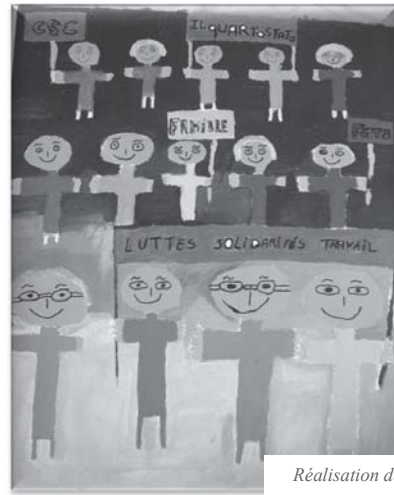
P.4 *NAMUR –*
UNE TORTUE POUR PARLER D’UN MONDE
 A la rencontre de deux artistes

P.5 *NAMUR –*
D’UN ENDROIT À L’AUTRE
 J’avais trouvé un logement mais...

P.6 *NOS DROITS –*
LA DISCRIMINATION AU LOGEMENT

P.7 *NAMUR –*
HORS CADRE
 Vider son sac

P.8 *FÉDÉRATION –*
CA SE PASSE
 Ici et là on se mobilise



Réalisation de l'atelier créatif d'Andenne

ENGAGEMENT SOLIDAIRE

EDITORIAL

Il faut que le droit à la résistance et à la lutte reste inscrit dans les droits fondamentaux. L'égalité et la solidarité ne sont jamais des cadeaux des puissants et des riches. Les droits, et plus encore leur application, sont toujours une victoire à gagner dans un conflit d'intérêt permanent.

Quand une cité criminalise les initiatives des pauvres, que ce soit du point de vue d'actions de survie et de solidarité, ou du droit d'association, elle empêche la toute première garantie d'un partage plus équitable des biens.

Que quelques plus riches organisent le partage de leur superflu; ou que des organisations internationales se contentent de vœux pieux, tels les engagements du millénaires de l'ONU; ça ne change rien.

C'est l'engagement solidaire qui a construit, dans l'histoire, un chemin vers un peu plus de justice sociale. C'est encore cet engagement, politique, économique, culturel ou social au service des victimes, et des plus pauvres, en particulier, qui changera les choses.

Ce journal en évoque quelques facettes.

L'équipe d'Andenne

**Que celui ou celle qui sait lire,
 lise et PARTAGE ce JOURNAL
 avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

FÉDÉRATION

CA SE PASSE DANS LE MOUVEMENT LST

RASSEMBLEMENT, ACTION, PROJET, EXPO, DIALOGUE...

NOTRE PEINTURE COLLECTIVE VOYAGE

Souvenez-vous, « Il quarto stato 2014 », la peinture que nous avons réalisée collectivement pendant plusieurs mois dans les différents groupes locaux du Mouvement, a été inaugurée à l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère.

Depuis, elle a déjà été exposée à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'homme, dans le cadre du Forum des transitions solidaires, à l'école sociale de Louvain-La-Neuve.

Du 1^{er} au 5 juin elle était visible dans le cadre de l'exposition « La précarité au féminin », organisée par les Femmes CSC et le service Diversité de la CSC Namur-Dinant.

Lors de cette exposition, nous avons également exposé quelques articles du journal « La main dans la main » dans lesquels des militantes témoignent des résistances à la misère qu'elles portent au quotidien.

Les rencontres que nous avons faites à l'occasion du vernissage de l'expo nous ont permis d'échanger sur les messages de luttes et d'espoirs qui se dégagent de notre peinture.

La prochaine étape du voyage de « Il quarto stato 2014 » sera l'école sociale de Namur, à l'occasion des journées portes ouvertes, du 25 juin au 1^{er} juillet.

Bienvenue à celles et ceux qui veulent la voir ou la revoir...



INTERPELLATION POLITIQUE

A l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, les 16 et 17 octobre 2014, nous avons interpellé les ministres et parlementaires wallons sur un ensemble de législations et de pratiques qui répriment et criminalisent les plus pauvres.

Nous voulons aller au-delà de cette journée symbolique en donnant un suivi à nos interpellations. C'est dans ce cadre que nous avons répondu à l'invitation du Ministre-Président wallon, qui souhaitait entendre le point de vue de LST sur "le Plan de stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté".

Des délégués de LST se sont rendus plusieurs fois au Cabinet Magnette ces derniers mois pour attirer l'attention et la vigilance sur certains aspects. Particulièrement sur des législations qui risquent de se retourner contre les plus pauvres et de les enfermer dans une insécurité d'existence encore plus profonde et plus durable. Et sur la nécessité de créer des lieux de dialogue dans lesquels les plus pauvres peuvent contribuer librement à évaluer l'impact de ces législations.

Ces rencontres ont été préparées et évaluées dans le cadre des réunions du suivi du Rapport général sur la pauvreté, qui ont lieu le mercredi matin à Namur.

Rejoignez-nous !

JOUER, C'EST RESISTER

Jeudi 4 juin, nous étions une bonne trentaine à nous rassembler autour de jeux qui abordent différentes thématiques : les conquêtes sociales, les pensions et les impôts.

Cette journée de jeux était organisée en collaboration avec AFICO le PAC, dans le cadre du Festival des résistances.

Nous avons appris pas mal de choses sur ces différents sujets et nous avons pu faire le lien avec notre histoire et nos combats. Ce que nous avons surtout apprécié ce sont les débats que cela a suscités entre nous et avec d'autres personnes qui nous avaient rejoints.

Débattre ensemble de ce qu'on vit, des injustices, de ce qu'on voudrait faire changer, c'est une manière de résister. En échangeant nos points de vue et nos expériences, on résiste au discours dominant.

De plus les débats et réflexions que nous menons collectivement, nous poussent à aller plus loin dans la mobilisation pour un monde plus juste et plus humain.

Continuons à créer de nouvelles formes de résistance.



Suite de la page 2

FÉDÉRATION

**LA VIDÉO SUR « LE LIEN » :
CLAP PREMIÈRE**



Depuis plus d'un an, des militants de LST participent à un comité de pilotage pour la réalisation d'une vidéo qui aborde la question du maintien du lien avec les parents d'origine quand les enfants sont placés.

C'est tout un processus de dialogue qui a été mis en place pour permettre l'expression des points de vue des familles parmi les plus pauvres et celui des professionnels du secteur.

Plusieurs réunions de l'atelier famille ont permis de construire collectivement les témoignages qu'on voulait voir présents dans cette vidéo et le point de vue des familles.

Elle a été réalisée à destination de tous les travailleurs sociaux de l'aide à la jeunesse et des services d'accueil et d'hébergement. Elle représente donc un enjeu et un défi immense pour nous, celui de faire entendre notre point de vue sur cette réalité faite de combat, de souffrance mais aussi d'espoir que les choses changent.

Après de longs mois de travail et de dialogue, la vidéo est actuellement terminée. Nous avons pu la visionner dans le cadre de l'atelier famille. On pourra la voir à Andenne et à Namur à l'occasion de la dernière cave de juin.

Une conférence de presse pour présenter cette vidéo aura lieu en septembre.

L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS

Le samedi 30 mai, nous étions une quarantaine de militants des différentes régions du Mouvement à nous rassembler à Namur.

Nous avons poursuivi nos réflexions sur les répressions et la criminalisation que nous subissons au quotidien.

Nous étions nombreux à prendre la parole par rapport aux exclusions du chômage, aux conditions intenablement imposées par le Forem et le CPAS, aux gestions budgétaires, à la peur permanente de ne pas pouvoir nourrir et loger sa famille...

Nous avons réfléchi ensemble comment nous réagissons par rapport à un grand nombre de législations qui nous sont imposées et conditionnent l'accès aux droits. Nous avons également mis des mots sur l'impact de ces mesures sur notre quotidien.

A chaque assemblée, nous mesurons l'importance de nous rassembler pour construire une analyse et une parole commune sur ce que nous vivons au quotidien et ce que nous mettons en place pour être entendus et respectés.

Rendez-vous pour la prochaine assemblée des militants le 12 septembre à Rochefort.



CONCERTATIONS AU SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Pour le rapport annuel 2014-2015, le Service a décidé d'aborder la question du « rôle des services publics dans la lutte contre la pauvreté ».

Depuis juin 2014, des délégués des différentes régions du Mouvement participent à des ateliers sur le thème de la justice - de l'accueil de la petite enfance - de l'accès à l'eau et à l'énergie - de la culture - de l'emploi et du non-emploi. D'autres ateliers commencent sur le thème de la mobilité et de la santé.

Dans ces concertations, nous n'avons cessé d'interpeller sur les missions des services publics qui aujourd'hui permettent de moins en moins à tous d'accéder à une série de droits fondamentaux. Mais qui au contraire, renforcent les conditions d'accès, les contrôles, la gestion arbitraire... qui enfonce des tas de familles dans une insécurité d'existence toujours renforcée.

Dans le cadre de ces différents ateliers, nous sommes actuellement invités à donner notre avis sur une série de recommandations qui seront présentées dans le Rapport bisannuel et transmises aux mandataires politiques des différents niveaux de pouvoir.

Nous travaillons à garantir que ce soit notre point de vue et les combats que nous portons qui apparaissent au centre de ces recommandations.



UNE TORTUE POUR PARLER D'UN MONDE

*Des œuvres d'art de Félicien Rops et Jan Fabre sont exposées à Namur.
Certaines nous interpellent.*

LA RICHESSE TAPE-À-L'ŒIL

« Les statues de Fabre brillent de 1000 feux. C'est du bronze, mais on dirait de l'or. » (Andrée D.)

« Ça fait riche. Ça attire. Ça donnait envie de toucher. C'est du tape-à-l'œil. Tout ce qui est riche, ça attire. Pauvre, tu te compares ou tu envies ce qui est riche. » (Yolande)

Mais si on gratte sous les apparences, sous ce qui ressemble à de l'or, on voit l'autre face de la médaille :

« Dans son tableau 'Ostende : avec et sans', Rops a représenté une dame deux fois : d'abord avec de beaux vêtements, regardant les choses de haut ; puis en maillot d'époque, avec un regard méprisant. » (Ingrid)

A travers ses statues dorées, Fabre nous interpelle : « Aujourd'hui, il faut briller, être tape-à-l'œil, mais est-ce ça la vraie vie ? »



La tortue, symbole de la détermination

« Les œuvres de Fabre me fascinent. La tortue sur la Citadelle représente la détermination qu'il faut avoir pour aller vers un monde meilleur. Une tortue, sans dents pour mordre, va prendre le temps qu'il faut pour coincer une tomate dans un coin pour pouvoir la manger. Elle avance, malgré les obstacles. Mes appels au secours, au CPAS par exemple, n'ont été entendus que quand j'étais déterminée à ne pas lâcher. » (Dominique)

Il y a des moments de découragement : « On comprend que des gens ne veulent plus aller au CPAS. On est rabaissé et on fouille dans ta vie privée. » (Huguette) « Je ne vois pas ce que serait un monde meilleur. » (Andrée W.)

Changer le monde, ça prend du temps : « Avec le torchon et les escargots, Fabre dénonce la lenteur des changements dans la tête des gens. » (Blanche)

Et comment aller vers ce monde meilleur ? « En emportant sa maison, comme la tortue ? » (Louis) « En faisant en sorte que tout le monde respecte les lois ? » (Yvane) « Il faut que les gens se réunissent et arrêtent de se faire la guerre. » (Thérèse)



D'UN ENDROIT À L'AUTRE

NAMUR

J'AVAIS TROUVÉ UN LOGEMENT MAIS JE SUIS RETOURNÉ À LA RUE

J'ÉTAIS À LA RUE

Et le 25 juillet 2012, j'ai signé un contrat de location pour un studio à Namur. C'était une victoire. Le loyer n'était pas trop cher (320 euros toutes charges comprises).

J'avais beaucoup cherché. Et j'ai trouvé grâce à Andrée de LST et au « Grignotin » (la vendeuse du snack savait que je cherchais un logement et elle a donné le numéro de téléphone d'un propriétaire).

J'ai pris contact, j'ai visité et j'ai remis le contrat de bail non signé au CPAS. C'est le CPAS qui décide parce que j'ai le RIS. Le dossier est passé au conseil.

Heureusement, je n'ai pas dû attendre trop longtemps.

Là, j'étais très content de retrouver un logement après 9 mois à la rue. Ma plus grosse difficulté est que rapidement, j'ai été condamné au bracelet électronique du 15 avril au 21 mai.

J'ai dû rester enfermé chez moi 1 mois et 8 jours. Tout ce temps, de midi au lendemain matin, je ne pouvais plus bouger de ma chambre, pas marcher dans les rues, pas rejoindre des amis.

BESOIN DE SOUTIEN

LST m'a soutenu, Luc (de LST) a pris des contacts, pour dire que je faisais déjà partie des groupes à LST. Heureusement aussi que mes voisins étaient là. Je ne savais pas faire des courses l'après-midi, je devais changer mon rythme, tout prévoir.

J'ai attendu le 21 mai. C'était un jour férié, alors, je suis resté enfermé deux jours de plus, on est venu retirer le bracelet le 23, en me disant, qu'il n'enregistrait plus depuis le 21.

Toutes ces démarches, je les ai faites avec Luc. Heureusement, parce que c'était très dur pour moi. Pour les ressources aussi, je n'avais plus droit au RIS. Comment manger et mon loyer ? Est-ce que j'allais encore me retrouver à la rue ?

Pendant cette période, j'apprends aussi que je dois déménager, la maison est déclarée insalubre améliorable. Le stress...

Le propriétaire me propose un autre logement, dans une autre maison. J'arrive à Jambes, à côté de Namur. C'est le même genre de logement, une chambre et le reste en commun (cuisine, sdb,...) j'ai ma chambre perso.

JE RESTE LÀ 4 MOIS

Un voisin de la maison quitte et va relouer dans un autre logement, toujours chez le même propriétaire. Il parle de mon souhait de changer aussi.

Je suis maintenant 3 kms plus loin. La cuisine, la sdb et le wc sont toujours en commun. Seule, ma chambre reste perso. J'aime vraiment bien la chambre. Elle est assez grande, il y a un petit balcon, je peux mettre sécher mon linge, ou fumer dehors ou faire un barbecue.

En plus, ici, c'est très propre. Pas de cafard, pas de soucis. Je peux mettre mes caisses à la cave. Je vais juste changer les peintures.

Je commence quand même avec un couac enfin, deux. C'est l'assistante sociale du CPAS qui paie mon loyer, avec mon accord.

Et voilà qu'elle se trompe de somme à payer. Le propriétaire m'a réclamé les 20 euros de différence, devant les autres locataires.

C'est le CPAS qui se trompe mais c'est embêtant, c'est moi que le propriétaire questionne. Les remarques, c'est à moi qu'on les fait. C'est moi qui suis ridiculisé devant les autres.

Je mords encore une fois sur ma chique. Pendant deux jours, j'ai essayé de joindre mon AS sans réponse. Heureusement, ça s'est arrangé. Le deuxième problème, c'est mon changement d'adresse. Je vois l'agent de quartier, je vais rapidement à la commune. Mais voilà, on me refuse cette adresse,

Je découvre que je ne peux avoir qu'une adresse provisoire. J'apprends que je vis dans une maison unifamiliale et pas une maison avec des appartements.

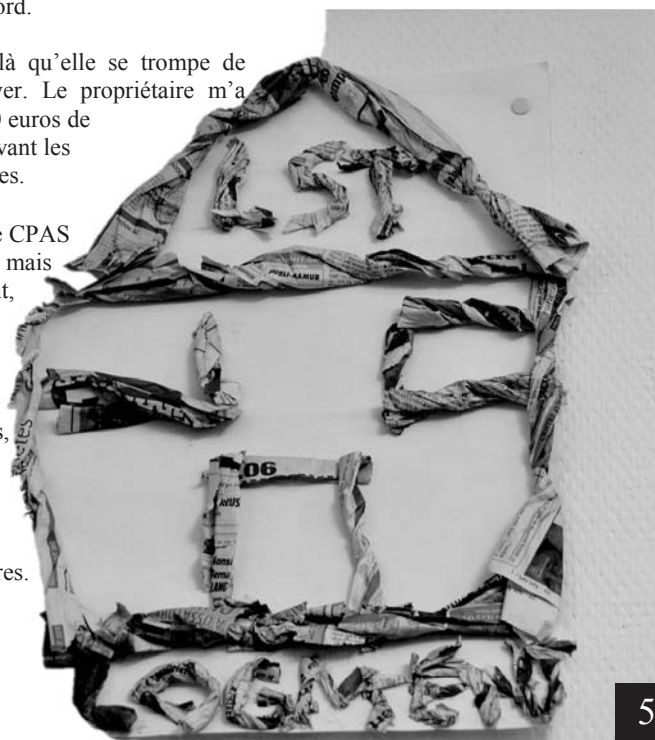
Qu'un voisin a les plombs qui sautent souvent, il a alors mis le propriétaire au tribunal et on a découvert que c'était une maison unifamiliale.

Aujourd'hui, je suis à nouveau à la rue. J'ai trouvé un endroit caché pour avoir un toit. Je cherche un studio.

Nous sommes beaucoup à chercher un logement.

Il ne faut pas perdre espoir

Un militant



NOS DROITS

LA DISCRIMINATION AU LOGEMENT



Dessin de l'atelier créatif de Namur

Le 5 mai 2015, le Tribunal civil de Namur a condamné un propriétaire pour discrimination dans ses offres de logement.

Il mettait des logements en location, et exigeait, dans les annonces, que les candidats locataires gagnent au moins 2.000 € / mois, ou puissent prouver qu'ils avaient un contrat de travail à durée indéterminée.

Le Tribunal l'a condamné à cesser de publier de telles annonces, parce qu'elles violent la loi qui interdit la discrimination sur la base de la fortune (c'est-à-dire la nature et le niveau des revenus).

C'est une première en Belgique, et une victoire symbolique importante pour le droit au logement et le principe d'égalité entre tous les citoyens.

C'est le Centre pour l'égalité des chances qui avait introduit la procédure au Tribunal. Sa mission consiste notamment à lutter contre toute forme de discrimination.

La loi du 10 mai 2007 « tendant à lutter contre certaines formes de discrimination » interdit à quiconque d'adopter un comportement discriminatoire à l'encontre de certaines catégories de personnes, en raison d'une caractéristique de cette catégorie : notamment le sexe, la nationalité, l'origine ethnique, le handicap, la fortune.

LE 5 MAI 2015, LE TRIBUNAL CIVIL DE NAMUR CONDAMNE UN PROPRIÉTAIRE POUR DISCRIMINATION DANS SES OFFRES DE LOGEMENT.

Un employeur ne peut réserver les emplois qu'il offre aux seuls hommes au détriment des femmes, aux seuls belges au détriment des étrangers, aux **seuls catholiques au détriment des autres religions**, etc.

De même, un propriétaire ne peut réserver ses logements aux seules personnes valides au détriment des personnes handicapées, aux seuls salariés au détriment des personnes sans emploi.

La loi interdit donc d'adopter un comportement qui lèse une catégorie de personnes en raison d'une caractéristique que la loi veut protéger.

Il y a discrimination si cette différence de traitement n'est pas justifiée par des raisons sérieuses.

Dans l'affaire du Tribunal, le propriétaire exigeait 2.000 € de revenus pour un loyer de 520 €, ou 1.500 € pour un loyer de 460 €.

Le propriétaire a évidemment le droit de s'assurer que le locataire pourra payer les loyers, mais il ne peut exiger qu'il ait nécessairement un contrat à durée indéterminée avec un salaire d'au moins 1.500 ou 2.000 €.



Dessin de l'atelier créatif de Namur

Cela revient à exclure, d'entrée de jeu, toute une série de personnes qui seraient pourtant parfaitement capables de payer un loyer de 460 € ou même 520 €.

Dans son jugement du 5 mai 2015, le Tribunal ordonne à ce propriétaire de cesser ce type de discrimination, et le condamne à payer une astreinte de 500 € pour toute nouvelle infraction qui serait constatée.

Cette pénalité financière se veut efficace, même si concrètement il est difficile de vérifier qu'il ne publiera plus de telles annonces.

Bien sûr, il est extrêmement difficile d'empêcher un employeur ou un propriétaire de refuser, au dernier moment, un candidat lorsqu'il se rend compte que « sa tête ne lui revient pas », ou lorsqu'il craint des difficultés financières... cela pose des questions délicates sur le vivre ensemble, sur le respect mutuel et la solidarité sociale, etc.

Ce jugement reste une avancée symbolique. Il faut tous être vigilants, et ne pas hésiter à informer le Centre pour l'égalité des Chances en cas d'annonce d'emploi ou de location problématique.

Ce sera le rôle du Centre d'examiner si la loi anti-discrimination a ou non été violée, et d'interpeler l'employeur ou le propriétaire concerné. Le site du Centre propose d'ailleurs un « formulaire de signalement ».

Voici les coordonnées du centre interfédéral pour l'égalité des chances :
 138 rue Royale, 1000 Bruxelles -
 Tél : 02 /212 30 00 - Fax : 02 /212 30.30
 Mail : epost@cntr.be
 Formulaire de signalement :
<http://www.diversite.be/node/249>

NAMUR

VIDER SON SAC

HORS CADRE

À l'atelier « le fil », on a personnalisé nos sacs réutilisables. Au lieu de faire la publicité des grandes marques, on marque notre souhait de nous faire connaître, et de faire connaître notre histoire

*J'y ai mis une fleur. Une rose.
C'est mon remerciement pour ma sœur Nadine.
Plein de choses tristes me tombent dessus, et
c'est elle qui fait le nécessaire pour mon
bonheur.
Une rose, comme « La vie en rose ».
Josiane*

*Mes fils, c'est ma vie. Dans ma vie,
dans mes pensées, dans mon cœur.
Et ce cadre aura une place
privilegiée dans mon chez-moi.
Ce sont mes garçons.
Roger*

*C'est sous maman poule que se cachent les petits,
bien à l'abri.
C'est aussi nous enfants, quand nous cherchions
les œufs de Pâques que maman cachait ce jour-là.
On n'avait pas grand-chose, mais pour ce jour-
là, elle avait coloré quelques œufs avec de la
chicorée et nous fouillions partout. Plus tard,
avec mes enfants, j'ai transformé les œufs en
personnages du monde...*

*Quand je vois à la télévision ces émissions sur la mer, ce
ne sont que des beautés.
J'imagine que je suis dedans. J'aimerais y vivre.
Les poissons passent par groupe, ils se comprennent, sont
ensemble. Ils ont tellement de couleurs et de vie.
Alors, j'oublie mes soucis, je suis comme hors du monde.
Francine*

*Les lavandières, c'est un clin d'œil à ma maman, qui
aurait eu 92 ans cette semaine. C'est un souvenir parmi
tant d'autres, qu'elle m'a laissé : quand elle
était jeune, elle allait sur la place du village,
elle cassait la glace et assise sur une pierre,
elle lavait le linge. La vie n'était pas
facile non plus.
Blanche*

*Je partage depuis plusieurs
mois les activités du « fil » à LST.
Atelier que j'ai connu via Blanche.
Je me sens dans une très bonne
énergie de partage, d'entraide.
Bravo à tous !*

*La créativité, via la couture, nos
émotions, tout s'imbrique dans une
harmonie que j'apprécie vraiment
beaucoup. J'oublie, je m'évade et
Je crée. Ouf ! Je me reconnais !
Merci aux participants du groupe.
J'apprécie leur originalité, leur
bonne humeur, les projets
s'enchaînent, la motivation me
mobilise
Encore merci*

Anne-Marie, Blanche, Catherine, Catherine,
Cécile, Francine, Gabriel, Marie Noëlle, Maryse,
Patrick, Roger, Roland, Rosine, Stéphanie

Anne Marie



CA SE PASSE

		Journée de jeux avec AFICO dans le cadre du Festival des résistances			Test Impact sur la pauvreté		
		Concertation mobilité					
	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
JUIN	01	02	03	04	05	06	07
	08	09	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30					

Inter-journal

Concertation Culture

Atelier famille

Concertation emploi-non emploi

Une délégation se rend au Conseil communal

ET SURTOUT...

LES CAVES : A Namur, les mardis en septembre. A Andenne, les mardis en septembre. A Noisieux, le lundi en septembre. A Binche, en septembre. A Fontaine, en septembre.

LE GROUPE DES JEUNES d'Andenne se retrouve le vendredi à 18h, tous les quinze jours.

L'ATELIER : à Andenne et à Namur les vendredis pas pendant juillet et août. A **L'ATELIER LE FIL** on se retrouve en septembre.

LES PERMANENCES : le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ se voit tous les mercredis.

Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

PETITES NOUVELLES

NAMUR

ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Les 21, 22 et 23 août 2015, nous nous retrouvons autour d'ateliers créatifs au 27 Rue Pépin à LST.

Au menu du jour : peintures du hall d'entrée, des murs de la permanence, création d'une armoire pour le rangement, animation avec les enfants et les adolescents etc.

La bonne humeur est la bienvenue !



Photo d'un camp chantant à la Caracole

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

D'Andenne : l'équipe d'actualités andennaises

De Ciney-Marche-Jemelle :

Chantal, Fabien, Véronique

De Namur : Andrée, Cécile, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22

Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne
andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726

Route de France, 5 - 5377 Baillonville
ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois

Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand

Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57
hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12

Rue Pépin, 27 - 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65

Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

www.mouvement-lst.org

ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé

à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387

de la Fédération

Luttes Solidarités Travail

27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG